



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ, PRÉSIDIÉE PAR MONSIEUR LE MAIRE PIERRE POIRIER ET TENUE LE 7 MARS 2017 À 19H30, À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE SITUÉ AU 100, PLACE DE LA MAIRIE ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur le maire	Pierre Poirier
Messieurs les conseillers	Michel Bédard, district 1 Paul Edmond Ouellet, district 2 Alain Lauzon, district 3 André Brisson, district 4 Jean Simon Levert, district 5
Madame la conseillère	Lise Lalonde, district 6

RÉSOLUTION 9042-03-2017

APPUI À L'ASSOCIATION DES TRAVAUX PUBLICS D'AMÉRIQUE (ATPA) – CHAPITRE DU QUÉBEC DANS LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE SON ORIENTATION STRATÉGIQUE 2015-2018

CONSIDÉRANT QUE l'Association des travaux publics d'Amérique (ATPA) – chapitre du Québec, est un organisme à but non lucratif fondé en 1967 et comptant plus de 300 membres provenant majoritairement de villes et municipalités du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE l'ATPA souhaite élargir son cadre d'action et se rendre accessible auprès de l'ensemble des représentants du domaine des travaux publics au Québec ;

CONSIDÉRANT QUE l'ATPA, face aux changements majeurs survenus dans le monde municipal au Québec au cours des dernières années, souhaite accroître sa personnalité québécoise et élargir son cadre d'action en devenant « L'Association » qui sert les intérêts des Québécois en offrant aux professionnels du secteur des travaux publics un accompagnement au quotidien en matière de formation, d'information et d'ouverture des meilleurs pratiques ;

CONSIDÉRANT QUE l'ATPA souhaite aussi devenir « La référence » en matière de travaux publics au Québec en faisant connaître et reconnaître les professionnels qui y oeuvrent ;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation a adopté en 2015 son orientation stratégique 2015-2018, incluant une mission, une vision et une promesse renouvelées ;

CONSIDÉRANT QUE la mission que soutient l'ATPA se décrit comme suit : « Former, informer, valoriser, promouvoir et servir les professionnels du secteur des travaux publics au Québec, afin de mieux servir en retour les intérêts des citoyens des villes et municipalités québécoises » ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est conscient du rôle crucial que les travaux publics a au sein des organisations municipales.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Simon Levert :

DE MAINTENIR l'appui de la Municipalité à l'Association des travaux publics d'Amérique (ATPA) - chapitre du Québec, dans la mise en œuvre des objectifs de son orientation stratégique 2015-2018.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

Saint-Faustin-Lac-Carré, le 8 mars 2017

(S) PIERRE POIRIER

Maire

(S) GILLES BÉLANGER

Directeur général et secrétaire-trésorier

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 8 mars 2017


Danielle Gauthier

Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe